

Le SNES-FSU, un outil indispensable pour la Profe

Face aux attaques virulentes que subissent l'Éducation, la Fonction publique et notre modèle social, le SNES-FSU mène l'action sur le terrain :

Pour la revalorisation de nos métiers

L'Éducation nationale souffre du manque de personnels titulaires. Il y a urgence à restaurer l'attractivité de nos métiers. C'est la raison du combat permanent du SNES-FSU pour la revalorisation du point d'indice, l'amélioration des grilles, l'aménagement des fins de carrière, le doublement de l'ISOE et des indemnités des CPE, professeurs documentalistes et PsyEN, mais aussi pour l'amélioration de nos conditions de travail.

Pour les droits des personnels, contre la loi de destruction de la Fonction publique

La loi Fonction publique d'août 2019, en supprimant le contrôle des instances paritaires sur les actes de gestion collective (notamment les promotions et les mutations), a fait disparaître toutes les garanties qu'offrait le paritarisme et dessaisi les personnels de tout regard sur les actes de gestion les concernant. Le SNES-FSU dénonce et combat sans relâche cette régression historique, la communication volontairement défaillante de l'Administration, le règne de l'opacité et de l'arbitraire. Le SNES-FSU continue d'exiger la transparence sur les actes de gestion et de réclamer l'abrogation de la loi dite de « Transformation de la Fonction publique » et le retour au paritarisme.

Pour la remise à plat de la réforme du lycée et du baccalauréat

Le Ministre, après avoir usé d'arguments d'autorité, finit par reconnaître les insuffisances de sa réforme, machine à reproduire les inégalités sociales et à supprimer des postes. Le SNES-FSU continue de se mobiliser pour faire échec à cette réforme, en revendiquant notamment le retour à des épreuves finales, nationales et anonymes.

Pour des moyens à la hauteur des besoins en collège

Collégiens oubliés, DHG sacrifiées, moyens au rabais pour l'école inclusive... À quand un plan d'urgence pour l'École ? Le SNES-FSU revendique un effectif maximal de 24 élèves par classe et 20 en Éducation prioritaire, des effectifs diminués en cas d'inclusion d'élèves à besoins particuliers. Il soutient toutes les actions et agit pour que la rentrée se fasse enfin dans de meilleures conditions.



 **Pour toutes ces raisons, et bien d'autres encore, syndiquez-vous... et en 2022, année d'élections professionnelles, votez FSU !**

Les militant·es du SNES-FSU, vos collègues, sont présent·es au quotidien pour vous informer, vous défendre et organiser l'action collective.



Se syndiquer au SNES-FSU, c'est :

- Connaître ses droits et être défendu au quotidien, dans sa carrière et auprès de l'Administration ;
- Défendre nos professions, aux côtés du premier syndicat du Second degré, en proposant un projet ambitieux et démocratisant pour l'Éducation ;
- Rejoindre un collectif solidaire, bénéficier de formations, être aidé pour agir dans son établissement, et débattre de l'action.

Muter ? Pas sans le SNES-FSU !

Depuis la loi Fonction publique, il est plus que jamais indispensable pour les personnels de s'approprier les règles du mouvement, en s'informant auprès du SNES-FSU qui les accompagne, à chaque étape de leur demande.

➔ Le SNES-FSU met l'expertise de ses militant·es à disposition de tous les demandeurs de mutation, pour leur donner toutes les chances d'obtenir une affectation correspondant au mieux à leur situation et à leurs priorités. Dans les stages, les réunions et à la permanence téléphonique, des militant·es commissaires paritaires – toutes et tous des collègues, en établissement – sont présent·es pour vous informer, répondre à vos questions, vous conseiller. Sur notre site, articles et vidéos thématiques vous aideront à comprendre dans le détail toutes les règles du mouvement.



**Mutations 2022,
le SNES-FSU
vous accompagne**

snes
fsu
Le SNES, pour agir ensemble

ENGAGÉES
AU QUOTIDIEN
F.S.U.



Réunions d'information spéciales mutations INTRA

- ➔ Mercredi 9 mars à 14h30 (titulaires, stagiaires, entrants, **en visio**)
- ➔ Jeudi 10 mars à 18h (titulaires, stagiaires, entrants, **en visio**)
- ➔ Samedi 12 mars à 11h (titulaires, stagiaires, entrants, **en visio**)
- ➔ Mardi 15 mars de 9h30 à 16h30 (journée de stage « Mutations intra 2022 » à Arcueil)
- ➔ Mercredi 16 mars à 16h30 (titulaires, stagiaires, entrants, **en visio**)
- ➔ Vendredi 18 mars à 14h (stagiaires, dans le cadre du stage « Entrer dans le Métier » à Arcueil)
- ➔ Jeudi 24 mars à 18h (titulaires, stagiaires, entrants, **en visio**)
- ➔ Vendredi 25 mars à 17h30 (titulaires, stagiaires, entrants, **en visio**)

Attention ! **Inscription obligatoire** sur notre site pour recevoir le **lien de connexion** :
<https://r.snes.edu/visiosIntraVers2022>

RETROUVEZ TOUS NOS CONSEILS EN VIDÉO !

Dans le souci de toujours mieux vous conseiller et vous accompagner dans le cadre de votre demande de mutation, le SNES-FSU Versailles vous propose une série de vidéos explicatives sur le mouvement intra, son fonctionnement, nos conseils de stratégie...

Pour les retrouver, rendez-vous sur notre site à l'adresse <https://r.snes.edu/videosIntraVers2022> ou scannez le QR code ci-contre.

Ces vidéos sont un complément à la présente publication. Nous vous invitons donc à visionner celles qui correspondent à votre situation pour tenter de mieux comprendre le mouvement intra. Bien évidemment, chaque situation étant

unique, il conviendra dans tous les cas de nous contacter pour faire un point précis sur votre demande et vous assurer que votre stratégie est optimale, que vous n'avez pas oublié de pièces justificatives...

